



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente

LE PRESIDENT

N/réf. : APCMA/2016-697-D

Madame, Messieurs,

La réunion du Conseil national paritaire de la formation se tiendra le :

**Mardi 19 avril 2016 de 9h30 à 11h30
à l'APCMA
(salle 404)**

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- 1. approbation du projet de relevé de décisions du CNPF du 10 février 2016 ;**
- 2. examen des demandes individuelles de remboursement du plan de formation réalisé en 2015 ;**
- 3. adoption du projet de bilan de l'exercice 2015 du Fonds de formation continue ;**
- 4. modification du règlement intérieur : plafond des frais pédagogiques dans le cadre des bilans de compétences et validations des acquis de l'expérience ;**
- 5. questions diverses.**

Merci de confirmer votre présence par courriel : gefcop@apcma.fr.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Alain GRISET

Destinataires :

Collège des présidents : MM. les Présidents Jean-Michel GAULARD, Joël GODU, Jacques MONTANO.

Collège des salariés : Mme Corinne POUYADE; MM. Robert BARRERO, Gilles CHAVIN-COLLIN, Fabienne WACHEZ, Nicolas TOLLAR, Dominique VOUELLAT.

Syndicat des Secrétaires généraux à titre consultatif : M. Mony RACCAH.

Pour information : MM. MAITRE, MORIN, MUNEROT, BURBA, PETITJEAN, BARSAMIAN, HUMBERCLAUDE, RAOU et MMES MUNOZ, HARISMENDY, HELFER, VITRE, membres suppléants du CNPF.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE MÉTIERS

12 avenue Marceau - 75008 Paris - Tél. : +33 1 44 43 10 00 - Télécopie : +33 1 47 20 34 48 - Internet : www.artisanat.fr - Courriel : info@apcma.fr

**AUX MEMBRES TITULAIRES
DES DEUX COLLEGES**

Paris, le **14 AVR. 2016**